

Dimanche
pour la Paix
8 mars 2020

~~AUX~~

ARMES

CIToyENS

*Ne vous conformez pas à ce monde-ci,
mais soyez transfigurés par le renouvellement de votre intelligence,
pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, agréé et parfait.*
Rm 12.2 (NBS)

*Dossier du Dimanche pour la Paix du 8 mars 2020
proposé par la Commission de Réflexion pour la Paix
de l'Association des Églises Évangéliques Mennonites
de France*



Des idées pour bien utiliser ce dossier

Pourquoi ne pas transmettre ce Dossier à tous les intervenants du culte du 8 mars 2020 : prédicateur, prédicatrice, président ou présidente de culte, musiciens et musiciennes, animateurs et animatrices pour enfants, moniteurs et monitrices, etc. ?

Pourquoi ne pas utiliser le Dossier et tout ce qu'il comprend, en proposant à votre Église des activités toute la journée et pas seulement lors du culte ?

Pourquoi ne pas inviter un membre de la Commission de Réflexion pour la Paix à cette occasion ?

La Commission de Réflexion pour la Paix, AEEMF

Membres : Thaddée Ntihinuzwa (Président), Pascal Keller (membre du Bureau), Nicolas Kreis (Secrétaire), Frédéric de Coninck, Daniel Goldschmidt (Caisse de Secours), Stefan Haacke, Corentin Haldemann, Silvie Hege, Denis Kennel (CeFor Bienenberg et Commission Foi et Vie), Élie Toilliez (membre du Bureau de l'AEEMF), Sylvain Roussey

Pour tout renseignement : Thaddée Ntihinuzwa, tél. 03 88 60 14 75, thaddeentihinuzwa@yahoo.fr

Merci de donner un écho concernant l'usage fait de ce Dossier et concernant l'utilité de vivre le Dimanche pour la Paix dans votre Église.

Sommaire

| | |
|---|----|
| Éditorial | 5 |
| Proposition de déroulement du culte, chants et prières | 6 |
| Histoire pour les (petits et grands) enfants..... | 9 |
| Canevas pour la prédication | 12 |
| Les voies d'action juridiques et politiques pour limiter la production et le commerce des armes | 14 |
| Le commerce des armes. Questions courantes & Idées reçues..... | 16 |
| Quelles actions pour s'engager contre le salon Euro Satory et les ventes d'armes ?..... | 22 |
| Lettre à nos députés..... | 23 |
| Proposition de collecte | 24 |

Éditorial

Thaddée Ntihinyuzwa, de l'Église évangélique mennonite de Strasbourg-Illkirch, président de la CRP

La Commission de Réflexion pour la Paix (CRP) vous propose pour le Dimanche pour la Paix du 8 mars 2020 un Dossier dont le thème est **Aux Armes Citoyens !** Un cri de ralliement pour prier, et agir contre le salon d'armement Euro Satory qui aura lieu du 8 au 12 juin 2020 à Paris. Appelé salon professionnel dédié aux secteurs de la défense et de la sécurité dans les domaines terrestres et aéroterrestres, Euro Satory a réuni en 2018 1802 exposants de 63 pays ; il a accueilli 57056 visiteurs, dont 227 délégations officielles. Ce salon qui a lieu une fois tous les deux ans en France ne peut nous laisser indifférents, vu les catastrophes causées par les guerres dans notre monde, surtout dans les pays pauvres.

Pour célébrer ce dimanche en communion, la CRP propose aux intervenants du culte un Dossier complet contenant des chants et des prières, une histoire pour petits et grands enfants, un canevas de prédication, un texte de fond, des questions-réponses, et une proposition pour l'affectation de l'offrande de ce culte.

Dans la rubrique « Proposition de déroulement du culte, chants et prières », Sylvain Roussey nous propose plusieurs chants et prières, et une liturgie en lien avec le thème de ce Dimanche pour la Paix. Vous êtes encouragés à vous en servir à volonté. La rubrique « Histoire pour les (petits et grands) enfants », proposée par Silvie Hege, est une histoire de la construction d'une église de neige, qui tourne mal ! Une « drôle d'histoire » à lire ou écouter pour jeunes et vieux, surtout les moins violents !

La rubrique « Canevas de prédication », proposée par Antoine Nousis, attire l'attention sur la pensée de Dieu telle que véhiculée dans la Bible. Dans l'Ancien Testament, l'Éternel recommande aux rois guerriers de ne pas avoir un grand nombre de chevaux ; l'exemple de Gédéon qui affronte Madiân avec un petit nombre d'hommes fait réfléchir. Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ et l'apôtre Paul enseignent et pratiquent la non-violence. La Bible montre comment la fidélité à Dieu gagne les guerres personnelles, nationales et internationales.

Pour approfondir le thème, Frédéric de Coninck, dans la rubrique « Les voies d'action juridiques et politiques pour limiter la production et le commerce des armes », nous conduit dans une réflexion pour vivre la non-violence. Il nous rend conscients des effets indirects des armes vendues. Il y a aussi la question des armes autonomes, capables de tuer dans l'anonymat et sujettes à des erreurs. Frédéric de Coninck dit que l'interpellation des autorités est une voie visant à limiter la fabrication et le commerce des armes ; l'appel à la limitation concertée au niveau international de l'usage et du commerce des armes est une autre voie d'action. Du point de vue éthique et juridique, nous pouvons donc interpellier notre député.e local.e, en envoyant une lettre pour lui demander que la France respecte, au moins, les engagements internationaux qu'elle a pris.

Dans les rubriques « Le commerce des armes. Questions courantes et Idées reçues » et « Quelles actions pour s'engager contre le salon Euro Satory et les ventes d'armes ? », Corentin Haldemann nous propose d'autres actions pratiques contre Euro Satory : 1) prier, 2) s'informer, 3) écrire une lettre aux députés (un exemple de lettre, proposé par Daniel Goldschmidt se trouve dans ce Dossier), 4) organiser un culte commun avec d'autres chrétiens, et 5) venir manifester devant le salon Euro Satory du 7 au 12 juin 2020.

Enfin, pour être plus pratique encore, la CRP propose aux Églises de collecter une offrande en ce Dimanche pour la Paix, pour soutenir le travail de l'organisation *Stop Fuelling War*.

Bon Dimanche pour la Paix à tous !

Proposition de déroulement du culte, chants et prières

Proposée par Sylvain Roussey, de l'Église évangélique mennonite de La Prairie à Montbéliard.

Une sélection de prières et de chants en lien avec le thème du Dimanche pour la Paix, pour animer le culte.

Accueil - Rassemblement

Un premier moment peut rappeler que le Seigneur nous appelle, qu'Il nous rassemble, qu'Il nous unit et qu'Il est présent parmi nous.

Dans ce sens les premiers chants proposés utilisent le « nous » plus que le « je »

JEM 218 Oui nous faisons partie de la famille de Dieu

JEM 297 Père, unis nous tous

JEM 586 Nous voulons vivre l'unité

JEM 734 Chaîne d'amour

Nous demandons ensuite la présence de Dieu parmi nous par son Esprit Saint et nous nous tournons vers Lui.

JEM 647 Que ces lieux soient visités

JEM 589 Plonge-moi dans ta rivière d'amour

JEM 772 Jésus, sois le centre

Demande de pardon et annonce de la grâce

Les membres de l'assemblée sont invités à se recueillir et à prendre conscience de ce qui les sépare de Dieu et les uns des autres. On pensera en particulier ce dimanche à notre violence personnelle et à celle des nations, parfois cautionnée par notre silence.

JEM 641 Pardon

Le pardon de Dieu est offert à celui qui se repent et qui croit que Dieu lui pardonne.

Appel de l'Église à être un signe pour le monde

Jésus nous libère pour faire de nous un peuple en bénédiction pour toutes les nations. En réponse à sa grâce, nous sommes envoyés pour être présents au monde et sel de la Terre.

Prière proposée (Suzanne de Dietrich)

*Seigneur, notre Dieu, quelle nation est juste devant toi ?
De toute la surface de la terre, le sang des peuples crie vers toi.*

Nous préférons nos sécurités humaines à ta justice.

Nous disons :

Paix ! Là où il n'y a que mensonges et coalitions d'intérêts.

Seigneur, pardonne et sauve.

*Ne nous laisse pas nous consumer nous-mêmes
par notre propre iniquité.*

*Il n'est pas de limite à la puissance de désir des hommes
et nous sommes perdus si tu nous abandonnes.*

*Seigneur, garde-nous de toute fausse paix
qui serait évasion de la réalité.
Garde-nous des silences complices.
Ne permets jamais que nous nous résignions au mal
et que nous abandonnions le monde
aux puissances de mensonge et de haine qui le déchirent.
Donne-nous un esprit de sagesse,
de prudence et de courage
chaque fois qu'il s'agit de prendre parti
pour ce que nous croyons être la justice et la vérité.*

*Toi qui, dans les temps anciens,
t'es suscité des prophètes,
donne aujourd'hui à ton Église
les témoins courageux dont elle a besoin.
Pour l'amour et la gloire de ton nom.
Amen*

Prière proposée (Église réformée de France)

*Père,
Je te prie pour la paix : une paix fondée sur l'amour en Christ.
Je te prie pour que naisse en moi l'espérance :
une espérance qui jaillisse de la résurrection.*

*Je te prie pour recevoir le courage :
le courage de demeurer fidèle jusqu'au bout,
le courage de demeurer ferme quand le mal paraît triompher
et que les combats pour la vérité semblent perdus ;
le courage de rebâtir quand tout s'écroule autour de moi.*

*Je te prie pour recevoir le courage :
le courage d'appartenir à un peuple pèlerin, en route vers l'inconnu,
assuré que le chemin n'est pas caché pour toi ;
le courage d'être le corps du Christ,
de sorte que celles et ceux qui souffrent
connaissent par nous la tendresse du Seigneur.
Amen*

AF 474 Je suis la lumière

JEM 335 Toi, lève-toi

JEM 548 Sentinelle

Proposition d'actions concrètes

Pour agir concrètement, on peut présenter alors le salon de l'armement qui se tient en juin à Paris puis les actions proposées pour une réponse pacifique mais ferme de l'Église : rédaction d'une lettre à son député (texte proposé dans le dossier), venir manifester devant le salon Euro Satory du 07 au 12 Juin à Paris, etc. (voir plus bas d'autres actions possibles présentées dans le Dossier).

Les prières suivantes peuvent nous encourager et appellent Dieu à notre aide pour que nous puissions être un signe de Sa présence dans le monde.

Prière proposée (Conseil œcuménique des églises)

*Nous te louons, Saint-Esprit,
notre défenseur et consolateur.
Aide-nous à proclamer la vie
dans le domaine de la mort :
soutiens-nous lorsque nous affrontons
les puissances de destruction ;
contrains-nous à forger des charrues avec des épées,
des serpes avec des lances,
afin que les loups et les brebis
puissent vivre ensemble dans la paix,
et que la vie soit célébrée,
et la création restaurée comme le domaine du vivant.
Saint-Esprit, nous te louons,
car tu nous aides à proclamer la vie
dans le domaine de la mort.
Amen*

Prière proposée (Pascale Schneikert)

*Seigneur Jésus, donne-moi la force
de prendre des risques,
Et surtout de prendre le risque de croire en toi
Quand le monde m'entraîne dans l'autre sens ;
De prendre le risque de répondre à l'agressivité
par la douceur,
À l'égoïsme par la générosité.*

*Donne-moi d'entrer dans ta manière de voir.
Donne-moi de te ressembler le plus possible,
C'est ainsi que je pourrai être ton témoin
Et un rayon de ta lumière.
Amen*

Même en étant conscient de notre faiblesse, nous ne renonçons pas et voulons faire confiance à Dieu. C'est ce que disent les chants qui suivent.

JEM 847 C'est dans le calme et la tranquillité

JEM 442 Jour de joie

Nous entrons dans le temps de méditation de la parole, on peut s'y préparer par le chant

JEM 004 Éternel, fais-moi connaître tes voies.

Histoire pour les (petits et grands) enfants

Proposée par Silvie Hege, pasteure de l'Église mennonite de Châtenay-Malabry.

« L'église de neige », dans *Contes de Noël* d'André Trocmé, éditions Ampélos, 2012

Le 1^{er} jour

Cette année-là, il avait beaucoup neigé et les enfants étaient fous de joie. Le 24 décembre, veille de Noël, le Maître d'école rassembla ses élèves et prit congé d'eux :

- Mes enfants, leur dit-il, je pars pour dix jours. Vous allez être libres, tâchez d'en profiter. Je ne vous donne pas de devoirs de vacances, mais je compte sur vous, les Petits, les Moyens et les Grands pour me préparer une belle surprise à mon retour. Est-ce entendu ?
- Oui Monsieur, s'écrièrent les écoliers d'une seule voix.

Le 2^{ème} jour : l'église de neige

Le lendemain, c'était Noël. Le soleil brillait sur la neige. Les Petits se retrouvèrent sur la place, devant l'école, et se consultèrent : « Moi, dit le plus petit des Petits, j'ai une idée : si on faisait, pour le Maître, une église tout en neige ! »

« Oui, oui » approuvèrent les Petits en battant des mains ; et ils allèrent chercher des pelles et des pioches, des bûches et des luges pour tailler et transporter les briques de neige afin de construire une magnifique église de neige.

Vers le soir, l'église fut terminée et les Moyens et les Grands vinrent l'admirer : c'était une très belle Église de neige car les Petits y avaient mis tout leur amour. Elle était si haute que les Petits pouvaient y entrer sans se baisser et que les Moyens et les Grands pouvaient presque s'y tenir debout. Ils devaient seulement incliner un peu la tête, mais une église c'est fait pour la prière, et l'on trouva quand même que c'était très bien.

Et il y avait des fenêtres à l'église, faites avec des vitres de glace mince, que les Petits étaient allés casser dans un étang. Quand la nuit fut tombée, des Petits allumèrent un arbre de Noël dans leur église, ils firent le culte et chantèrent des cantiques. Et même, ça se voyait du dehors, à travers les vitres de glace, et ça s'entendait à travers la porte, et toutes les grandes personnes sortirent des maisons pour écouter. Elles avaient des larmes de contentement dans les yeux, tellement les Petits étaient sages. Tous pensaient à la joie que le Maître aurait à la vue de sa surprise quand il reviendrait.

Mais les Moyens furent jaloux de leurs petits camarades et décidèrent de faire mieux.

Le 3^{ème} jour : le Palais de neige

Le troisième jour, donc, les Moyens se retrouvèrent sur la place de l'école et se consultèrent :

« Moi, dit le plus moyen des Moyens, qui avait été au cinéma, en ville, j'ai une idée : si on faisait pour le Maître un palais tout en neige ? Le palais de Blanche Neige. »

« Oui, oui » s'écrièrent les Moyens en battant des mains et ils allèrent chercher des pelles et des pioches, des bûches et des luges pour tailler et transporter des briques de neige afin de construire un magnifique palais de neige.

Vers le soir, le palais fut terminé et les petits et les grands vinrent pour l'admirer. C'était un très beau palais car les Moyens avaient mis toute leur intelligence. Il y avait plusieurs salles, chacune d'elles plus haute et plus grande que l'église des petits, et des portes, pour aller d'une salle dans l'autre. Il y avait des fenêtres de glace, comme à l'église, et même des ponts de neige assez solides pour passer dessus et même des tours, mais il valait mieux ne pas monter dessus, parce que cela les faisait écrouler. Et, sur chaque tour, il y avait un gros glaçon pointu qui faisait paratonnerre.

Et quand la nuit fut tombée, les Moyens organisèrent une fête dans leur palais, un réveillon avec des lampions et des chansons. Le plus moyen des Moyens raconta l'histoire de Blanche Neige, un autre dit des poésies, un autre fit un discours, pour prouver que l'idée des Moyens était meilleure que celle des Petits et que le palais de neige était mieux fait que l'église, car il y avait plusieurs salles, toutes différentes, et les Moyens applaudissaient et se félicitaient les uns les autres d'avoir eu tant d'intelligence...

Les Petits furent attristés parce que personne ne regardait plus leur église. Mais les Grands furent jaloux des Moyens et décidèrent de faire mieux.

Le 4^{ème} jour : le Fort de neige

Le quatrième jour, les Grands se retrouvèrent sur la place de l'école et se consultèrent.

« Moi, dit le plus grand des Grands, je trouve que les Petits et les Moyens s'amusez comme des filles avec leur église et leur palais de contes de fées. Nous, on est des hommes, on va jouer comme les hommes. Si on construisait un fort de neige ? »

« Oui, oui » s'écrièrent les Grands et ils allèrent chercher des pelles et des pioches, des bûches et des luges pour tailler et transporter des briques de neige énormes, beaucoup plus grosses que celles des petits et des moyens, afin de bâtir un magnifique Fort de neige.

Vers le soir, le fort fut terminé, et les Petits et les Moyens vinrent pour le visiter. Mais ils trouvèrent devant la porte une sentinelle avec un bâton qui leur dit : « on ne passe pas, allez-vous-en, moustiques, c'est rien que pour les Grands. »

Un peu intimidés, les Moyens et les Petits reculèrent et se contentèrent de regarder de loin. C'était un très bon Fort de neige parce que les Grands avaient mis toutes leurs forces : des murs énormes, hauts comme deux fois l'un deux, avec des créneaux qui encadraient les figures menaçantes des Grands aux aguets.

Quand la nuit fut tombée, les Grands, dans la cour de la forteresse, se mirent à marcher en rythmant leurs pas au son d'une musique sauvage à grands coups de cymbale (des couvercles de casseroles, ramassés aux ordures). On entendait des commandements rauques, des silences, et puis le charivari recommençait. C'était grandiose.

Le 5^{ème} jour

Le cinquième jour, les Petits, les Moyens et les Grands commencèrent à s'ennuyer. Les plus patients continuaient à enjoliver leur chef-d'œuvre, mais la plupart retournèrent à leurs jeux de gamins. Ils avaient déjà oublié la promesse faite au Maître.

Alors le plus grand des Grands s'écria : « j'ai de la force en trop, je n'ai rien à faire, si on faisait la guerre ? »

Un hurlement de joie lui répondit. Aussitôt les Grands se mirent à accumuler des stocks de boules de neige dans leur fort et à construire des petits murs qui s'avançaient vers le palais de Blanche Neige afin de pouvoir lancer des boules de neige en restant à l'abri.

Quand ils virent ces préparatifs, les Moyens haussèrent d'abord les épaules pour se prouver à eux-mêmes que l'idée moyenne n'avait rien à craindre de la force des Grands. Mais quelques-uns des Moyens prirent peur et s'efforcèrent d'accumuler en hâte des boules de neige derrière les murs du palais. Ainsi se termina le cinquième jour.

Le 6^{ème} jour

La guerre commença au matin du sixième jour. Les Grands, au signal donné, sortirent de leur Fort et bombardèrent les Moyens à coups de boules de neige. Les Moyens, riant d'abord, ripostèrent. Mais les Grands étaient les plus forts et leurs boules pleuvaient sur le palais de neige, défonçant les fenêtres de glace. Les Moyens, dont les boules étaient impuissantes contre les remparts de la forteresse, furieux du mal que les grands infligeaient à leur idée, décidèrent qu'il fallait mettre des pierres dans leurs boules de neige. Il y eut du sang sur la figure d'un Grand. Alors le plus grand des Grands accusa les Moyens d'agression préméditée et ordonna l'assaut. Les Grands s'emparèrent du palais de Blanche Neige, le saccagèrent, le

piétinèrent et le nivelèrent ; ils cognaient à coup de pieds et de poings sur les Moyens qui s'efforçaient de les empêcher !

Et les Petits, dans tout cela ? Ils essayèrent d'abord de ne rien voir, ils s'enfermèrent dans leur église pour chanter des cantiques. Mais quand la première boule égarée vint fracasser leurs vitraux, ils comprirent que cette affaire les concernait aussi. Ils prirent leur petit sapin de Noël et formèrent un cortège qui tenta de se placer entre les Grands et les Moyens. Et ils criaient, ces braves petits : « arrêtez-vous ! Cessez de vous battre, ne cassez pas les belles surprises que nous avons préparées pour le retour du Maître ! Vous allez faire de la peine à notre instituteur bien-aimé. »

Mais leurs voix étaient si faibles que personne ne les écouta. Au contraire, les Moyens se joignirent aux Grands pour leur tomber dessus... et la belle église de neige fut, elle aussi, saccagée et détruite.

Vers le soir, il ne restait plus personne sur le champ de bataille : les Petits et les Moyens, yeux pochés, lèvres fendues, dents cassées, s'étaient enfuis chez eux. Les Grands, rentrés dans leur Fort exhibaient fièrement leurs blessures glorieuses.

Mais soudain, leur sentinelle poussa un cri et son bras se tendit, dans la nuit, vers l'école : là-haut, la fenêtre du Maître venait de s'éclairer ! Affolés, les Grands, les Moyens et les Petits se mirent à trembler : « le Maître est rentré à l'improviste, il va tout voir demain matin ; le Maître va nous punir ! On n'aura pas le temps de reconstruire ! »

Mais le plus grand des Grands, d'une voix railleuse, les rassura : « Sots que vous êtes, dit-il, pourquoi tremblez-vous ? Ce sont les Moyens et les Petits qui vont se faire gronder. Notre Fort lui est éternellement debout. Devant notre force, le Maître comme les autres devra s'incliner ! »

Dans le ciel nocturne flottait, au bout d'une perche, une étoffe noire qui servait de drapeau aux Grands.

Le 7^{ème} jour

Cependant, pendant que tous dormaient, au milieu de la nuit, le vent du sud se leva et sa longue plainte retentit dans les cheminées. Ensuite la pluie chaude du Midi se mit à tomber et fit fondre toute la neige. Elle emporta les ruines de l'église et les ruines du palais et elle emporta même l'orgueilleuse forteresse, dont il ne resta plus rien.

Et quand le matin fut venu, le Maître rassembla ses élèves :

« Pauvres enfants, leur dit-il, vous avez bâti avec de la neige ! Ne savez-vous pas que la neige fond au vent du Midi ? Vos œuvres ne valaient pas grand-chose. Mais ce qui m'importe ce sont vos intentions. Montrez-moi vos yeux afin que je lise ce que vous avez au fond du cœur. »

Les Grands vinrent d'abord : « Vous, leur dit le Maître, je lis dans vos yeux la force et l'orgueil. Vous avez bâti une forteresse énorme et vous avez détruit les chefs-d'œuvre des autres. Allez voir ce qui reste de votre forteresse. » Et les Grands étant allés voir ne trouvèrent rien.

Les Moyens vinrent ensuite : « Vous, leur dit le Maître, je lis dans vos yeux l'intelligence, mais une intelligence qui n'est que folie et vanité. Vous pensiez avoir une idée, vous croyiez à la puissance de cette idée. Mais quand les Grands ont attaqué, vous avez abandonné votre idée. Allez voir ce qu'il en reste. » Et les Moyens, étant allés voir, trouvèrent un marécage de neige fondante à l'endroit de leur palais.

Puis vinrent les Petits : « Vos yeux, leur dit le Maître, sont pleins de tristesse et de honte. Vous avez voulu bâtir une église, ce n'était qu'une église de neige. Vous avez essayé d'arrêter la bataille et vous n'avez pas réussi. Vous étiez trop petits pour réussir... Allez voir l'endroit de votre église ! » Et les petits étant sortis, trouvèrent à la place de leur église un peu d'herbe déjà verte qui annonçait le printemps.

Canevas pour la prédication

Proposé par Antoine Nousis, de l'Église mennonite protestante évangélique de Châtenay-Malabry.
Le prédicateur pourra, soit reprendre la trame globale, soit se concentrer sur l'un ou l'autre aspect.

Le commerce des armes

Le Premier Testament

Dans les recommandations aux Rois du livre du Deutéronome :

- Qu'il n'ait pas un grand nombre de chevaux
- Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes
- Qu'il n'ait pas une grande quantité d'argent ou d'or
- Qu'il ait un exemplaire de la Loi et qu'il la médite tous les jours

(Dt 17.16-19)

Les chevaux à cette époque étaient des armes de guerre. Le roi ne doit pas en avoir trop... *pour ne pas retourner en Égypte*. L'Égypte étant un symbole de la servitude, trop d'armes asservissent, car elles nous enferment dans leur logique.

Un commentateur a réfléchi sur le verset qui dit *qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu*. Il a dit à propos des riches qu'il leur est difficile de vivre le Royaume car leurs richesses hurlent à leurs oreilles : « Confie-toi à nous ! ». Dans la même veine, les armes hurlent aux oreilles du roi : « Confie-toi à nous ! »

Il est plus facile de ne pas être violent quand on n'a pas d'armes que quand on en a ! Les armes ont une logique... Il est tellement tentant de les utiliser pour résoudre une crise !

♦ Quand Josué a affronté la coalition des rois du nord, il a vaincu une armée immense avec des chevaux et des chars très nombreux. Josué aurait pu se saisir de ces armes, ce qui l'aurait rendu très fort à son tour, mais le Seigneur lui a ordonné de couper les jarrets des chevaux et faire brûler les chars. (Jos 11.6-9)

♦ Quand Gédéon a dû affronter Madiân. Il a réuni une armée de trente mille hommes. Le Seigneur lui a dit qu'il était trop fort et qu'il devait se désarmer. C'est avec trois cents hommes qu'il a attaqué le camp adverse. Ce n'est pas par les armes que Gédéon a vaincu, mais en provoquant une panique dans le camp adverse, ce qui a conduit les Madianites à s'entretuer. (Jg 7.16-2)

♦ Dans les livres des rois, il est régulièrement répété que ce ne sont ni les armes ni les alliances avec des peuples étrangers qui protégeront Israël, mais la fidélité à son Seigneur. Ce principe est formalisé dans le Psaume qui dit : « *Il n'y a pas de roi qui soit sauvé par une grande armée ; le vaillant guerrier n'est pas délivré par une grande force. Que le cheval assure le salut, c'est un mensonge, et toute sa vigueur ne donne pas la délivrance. L'œil du Seigneur est sur ceux qui le craignent, sur ceux qui attendent sa fidélité.* » (Ps 33.16-18)

L'évangile

Un des versets de l'évangile qui s'est vérifié le plus grand nombre de fois dans l'histoire est celui dans lequel Jésus dit : « *Tous ceux qui prennent l'épée disparaîtront par l'épée.* » (Mt 26.52)

Jésus a dit cette parole au disciple qui voulait le défendre avec son épée au moment de son arrestation. Elle peut être interprétée comme un mot d'ordre de la non-violence, mais elle est aussi à entendre dans sa dimension la plus pragmatique. Dans le quatrième évangile, cet acte de non-violence est commenté de la façon suivante : « *C'était pour que s'accomplisse la parole qu'il avait dite : Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés.* » (Jn 18.9). Si les disciples avaient défendu Jésus avec leurs armes, ils seraient morts les armes à la main !

Jésus a voulu mourir pour ses disciples, il n'a pas voulu que ses disciples meurent pour lui !

Le principe de refus des armes a été formalisé dans le sermon sur la montagne dans la fameuse antinomie qui dit : « *Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas vous opposer au mauvais. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre.* » (Mt 5.38-39). Parmi tous les commentaires de ce verset, j'aime celui qui insiste sur le mot « autre ». Le chemin du disciple l'invite à trouver une solution « autre » que la violence pour répondre à la violence. Quand on est armé, la réponse à la violence est l'emploi des armes. Quand on n'est pas armé, on cherche une réponse « autre ».

Jésus n'a pas dit que celui qui cherche à se défendre sans avoir recours à la violence ne sera pas frappé, il a dit que c'était le chemin du disciple.

« Quiconque prend l'épée périra par l'épée. Mais quiconque ne prend pas l'épée (ou la lâche) périra par la croix. » (Simone Weil). Celui qui meurt l'épée à la main meurt en soldat, et celui qui meurt en refusant de prendre l'épée meurt en témoin.

L'apôtre Paul

Lorsque Paul évoque les armes, il parle des armes de l'Esprit. Dans l'épître aux Éphésiens, il évoque la cuirasse de la justice, le bouclier de la foi et l'épée de l'Esprit. (Ep 6.14-17)

Il a formalisé le refus de la violence dans la partie pratique de l'épître aux Romains qui peut être considérée comme son traité de théologie. Cette partie commence par le principe de base : « *Ne vous conformez pas à ce monde-ci, mais soyez transfigurés par le renouvellement de votre intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, agréé et parfait.* » (Rm 12.2) Dans le domaine de la relation avec les ennemis, la volonté de Dieu est évoquée dans les versets qui disent : « *Ne rendez à personne le mal pour le mal. Efforcez-vous de faire ce qui est bien devant tous. S'il est possible, pour autant que cela dépende de vous, soyez en paix avec tous. Ne vous faites pas justice vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez place à la colère, car il est écrit : C'est moi qui fais justice ! C'est moi qui paierai de retour, dit le Seigneur.* » (Rm 12.17-19)

Lorsque Paul a été attaqué dans son ministère par des ennemis qui lui reprochaient de ne pas faire assez de miracles et de ne pas parler de façon spectaculaire, il a répondu en pratiquant la tactique du contre-pied. Il a refusé d'entrer dans la logique de ses ennemis alors qu'il aurait pu le faire (2 Co 12.1-6). Il leur a opposé... une prière qui n'a pas été exaucée ! Mais du creux de cette expérience, il a reçu une parole de grâce (2 Co 12.7-9). Il conclut son raisonnement en faisant l'éloge de la force de Dieu qui se déploie dans la faiblesse de l'homme qui refuse les armes : « *Aussi je me plais dans les faiblesses, dans les outrages, dans les désarrois, dans les persécutions et les angoisses, pour le Christ ; en effet, c'est quand je suis faible que je suis fort.* » (2 Co 12.10)

Y a-t-il une limite au refus des armes ?

En tant que chrétien pacifiste, j'aurais envie de dire non, mais je suis hanté par la phrase d'Einstein qui a dit : « Je suis un pacifiste convaincu, mais pas un pacifiste absolu ; je veux dire par là que je suis opposé à l'emploi de la force en toutes circonstances, sauf quand je suis confronté à un ennemi qui a pour objectif la destruction de la vie comme une fin en soi. »

Pour aller plus loin

- Frédéric de Coninck, *Tendre l'autre joue. La non-violence n'est pas une attitude passive*, Farel, 2012
- Ronald J. Sider, *Nonviolent Action: What Christian Ethics Demands but Most Christians Have Never Really Tried*, Brazos Press, 2015

Les voies d'action juridiques et politiques pour limiter la production et le commerce des armes

Texte proposé par Frédéric de Coninck, sociologue, membre de l'Église mennonite de Villeneuve-le-Comte.

Il y a différentes manières de se positionner par rapport à la production et au commerce des armes. Nous sommes attachés à vivre la non-violence et cela nous conduit (première manière) à interpellier tous les acteurs qui pensent que la seule voie d'action possible est la violence, la surenchère et la course aux armements les plus pointus. Au-delà de l'interpellation, il y a (deuxième manière) d'autres voies d'actions qui demandent non pas un renoncement aux armes, mais une limitation concertée, au niveau international, de leur usage et de leur commerce. On peut comprendre qu'un état réponde aux chrétiens qu'il ne peut pas limiter l'usage des armes si les autres états ne le font pas. Mais si on parle d'accords internationaux, cet argument tombe.

Nous pouvons alors demander à notre député que la France respecte les engagements internationaux qu'elle a pris elle-même, et s'engage dans des discussions multilatérales pour que les traités qui sont sur la table voient le jour.

Il existe une série de conventions internationales que la France a signées et ratifiées et que (autant que l'on puisse en juger) elle respecte : l'interdiction des armes chimiques ou bactériologiques, et des mines antipersonnel, par exemple. Tous les pays ne respectent pas (ou n'ont pas signé) ces conventions. On voit, néanmoins, qu'il existe une sorte de police internationale qui, de fait, cantonne l'usage de ces armes, de la même manière qu'une police nationale cantonne le recours à la violence dans un pays donné. Ces conventions sont donc efficaces, même si elles ne sont pas efficaces à 100%.

Une des dernières conventions internationales qui a été mise sur la table concerne le commerce des armes.

Les effets indirects des armes que l'on vend à d'autres pays ont été mis, ces dernières années, à l'agenda politique. Sur ce sujet, un traité a été promulgué, sous l'égide de l'ONU, en 2014. La France l'a signé et ratifié. On peut en trouver le texte intégral sur le site de l'ONU (<https://www.un.org/disarmament/fr/convarms/sur-des-commerces-des-armes/>). Voici un extrait de l'article 7 :

« Si l'exportation n'est pas interdite, chaque État exportateur, avant d'autoriser l'exportation d'armes classiques [...] évalue, de manière objective et non discriminatoire [...] si l'exportation de ces armes ou biens :

a) contribuerait ou porterait atteinte à la paix et à la sécurité ;

b) pourrait servir à :

i) commettre une violation grave du droit international humanitaire ou à en faciliter la commission ;

ii) commettre une violation grave du droit international des droits de l'homme ou à en faciliter la commission ;

iii) commettre un acte constitutif d'infraction au regard des conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme auxquels l'État exportateur est Partie, ou à en faciliter la commission ;

iv) commettre un acte constitutif d'infraction au regard des conventions et protocoles internationaux relatifs à la criminalité transnationale organisée auxquels l'État exportateur est Partie, ou à en faciliter la commission. »

Il est certainement difficile d'imaginer que l'on peut vendre des armes sans porter atteinte à la paix et à la sécurité ! Néanmoins, cette formulation a l'avantage d'indiquer qu'un pays exportateur ne peut pas se laver les mains des conséquences de son acte de vente. En tout cas, il doit bien mesurer la manière dont il va faire évoluer l'équilibre des forces par sa vente.

Dès lors, quand un collectif d'ONG a mis en question la vente d'armes, par la France, à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis, qui sont impliqués dans la guerre au Yémen, il l'a fait au nom du droit, et pas seulement au nom de l'éthique. Voici un extrait de leur déclaration commune (à lire sur le site de Handicap International ; <https://handicap-international.fr/fr/actualites/17-ong-demandent-l-arret-immediat-des-ventes-d-armes-francaises-a-l-arabie-saoudite-et-aux-emirats-arabes-unis>) :

« Les experts de l'ONU demandent à tous les États de s'abstenir de fournir des armes susceptibles d'être utilisées dans le conflit au Yémen. Les organisations signataires appellent instamment le gouvernement français à suivre ces recommandations et à stopper immédiatement ses transferts d'armement à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis, compte tenu de l'étendue des violations [des droits de l'homme et des crimes de guerre] dont ils continuent à se rendre coupables et du risque avéré que du matériel militaire français soit utilisé pour les commettre. »

Le gouvernement français a tenté de se justifier sans vraiment convaincre. Voilà, en tout cas, le genre de cas où nous pouvons écrire à notre député, pas simplement au nom de l'éthique, mais également au nom des engagements que la France a elle-même pris.

L'interdiction des armes autonomes, nouvel enjeu

Dans un autre domaine, le développement de l'intelligence artificielle rend possible l'apparition d'armes autonomes qui seraient programmées puis « lâchées dans la nature » sans présence humaine. On imagine ce qui pourrait en résulter : des interventions militaires plus nombreuses du fait de l'absence de risque lié à l'engagement d'une armée sur le terrain ; des cyberattaques masquées, avec des auteurs que l'on ne parvient pas à identifier, qui s'étendraient à l'usage d'armes un peu partout sur le globe ; des bugs informatiques provoquant des meurtres par erreur ; le sentiment d'irresponsabilité presque totale pour la puissance intervenante ; etc.

Un projet de traité sur l'interdiction des armes autonomes est donc en cours d'élaboration. Il existe, en effet, depuis 2013 des discussions internationales pour l'interdiction des SALA (Systèmes d'Armes Létales Autonomes). La position officielle de la France a été rappelée par la Ministre des Armées, Florence Parly : « La France refuse de confier la décision de vie ou de mort à une machine qui agirait de façon pleinement autonome et échapperait à tout contrôle humain. De tels systèmes sont fondamentalement contraires à tous nos principes. Ils n'ont aucun intérêt opérationnel pour un État dont les armées respectent le droit international, et nous n'en déploierons pas ». Dans la pratique, les choses sont moins claires. La France a refusé, pour l'instant, de soutenir la mise en place de mesures contraignantes. La Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie, s'y opposent également. En clair, les principales puissances militaires travaillent activement à de tels développements, sans le dire ouvertement.

Dans ce domaine aussi, il est possible et nécessaire de demander à la France de sortir du double discours. Arriver à des formulations qui font consensus, au niveau international, peut prendre du temps. Mais, pour l'instant, on n'a pas l'impression que la volonté d'aboutir soit là. Or, même si certains états ne signent ou ne ratifient pas certains traités, le fait qu'ils se retrouvent isolés limite, malgré tout, leurs ambitions. Il est donc important de soutenir des initiatives qui pourront réunir un consensus suffisant pour stopper cette course à l'abîme. Et dans ce domaine, aussi, l'interpellation n'est pas seulement éthique, elle demande à l'État français de mettre en œuvre des actes juridiques et politiques qui correspondent à ce qu'il dit vouloir.

Cette voie d'action ne se substitue pas au développement de formes de vie et d'action non-violentes qui sont notre appel et notre responsabilité. Elle en est un complément.

Le commerce des armes. Questions courantes & Idées reçues

Réalisé par Corentin Haldemann, de l'Église évangélique mennonite d'Ensisheim.

Questions courantes et Idées reçues !

1. Vendons-nous des armes uniquement à des pays «sûrs» ?

2. Nous assurons-nous où les armes sont et seront utilisées ?

Réponse 1:

Malheureusement, non. Si un quart de nos exportations en 2019 était destiné à d'autres pays européens, plus de 50 %¹ l'étaient à des pays tel que l'Arabie Saoudite pour être ensuite utilisés au Yémen², ou encore à l'Égypte³ pour les employer contre les populations civiles.

Réponse 2:

Il est très dur de nous assurer du chemin des armes. Non seulement certaines disparaissent soit durant les nombreuses étapes de leur transport ou encore durant leur stockage suite à un conflit ; mais de plus, les armes n'ayant pas d'obsolescence programmée, il arrive de retrouver une même arme (identifiée grâce à son numéro de série) dans plusieurs conflits de suite⁴. Il est nécessaire d'avoir un meilleur contrôle et une meilleure traçabilité.

Questions courantes et Idées reçues !

3. « Si nous ne vendons pas les armes , quelqu'un d'autre le fera à notre place »

4. Notre gouvernement peut-il s'opposer à une vente d'armes en direction d'un pays?

Réponse 3:

Cette phrase courante est plus une excuse qu'une défense. Chaque année, plus de balles sont fabriquées qu'il n'y a d'enfants sur Terre⁵. Dans certaines régions, une Kalachnikov vous coûtera moins cher qu'une boisson gazeuse. Trop d'armes, ainsi que le manque d'investissement dans la résolution des conflits, rendent le monde moins sûr, et non plus sûr. Sans compter que ces armements, au pouvoir de destruction grandissant, tomberont inévitablement dans de mauvaises mains.

Réponse 4:

Si c'est bien le gouvernement qui décide où nous vendons nos armements, il manque un contrôle supplémentaire. A l'automne 2019, des documents révélés par Disclose ont prouvé l'implication d'armes françaises contre des civils yéménites⁶. Des députés de la majorité ont souhaité une commission d'enquête sur ce sujet, ce qui a été refusé⁷. Chacun des maillons de la chaîne du commerce des armes est couvert par le secret défense, ce qui rend toute enquête ou contrôle médiatique ou parlementaire difficile, voire impossible⁸. Nous sommes à la merci des ministères et des lobbies de l'armement présents lors des commissions , qui donnent le droit à une exportation d'armement vers d'autres pays, contrairement aux ONG qui n'y sont pas les bienvenus.

Questions courantes et Idées reçues !

5. Les armes que nous vendons sont nécessaires pour sécuriser des régions en guerre.

6. Le souci avec le commerce d'armes, c'est le marché noir, pas les échanges commerciaux légaux.

Réponse 5:

Avoir plus d'armes dans une région est un facteur déstabilisateur, et non un pas vers la paix. Les armes restent dans les pays y compris après la fin du conflit, et sont souvent reprises par des milices, des mercenaires, ou d'autres nouvelles forces armées qui relanceront une guerre quelque temps plus tard⁹.

Réponse 6:

On ne peut pas dire qu'il existe un marché « propre » ou un marché « sale », ce n'est absolument pas noir et blanc. Le marché légal, tel que celui mené par des grandes entreprises françaises (Dassault, Thalès, etc) est sujet à énormément de zones grises. Non seulement leurs armes se retrouvent dans des conflits où elles n'ont pas le droit d'être (comme au Yemen, en Libye, au Cameroun) ; mais de plus c'est un marché qui est entièrement dépendant de la corruption, de manœuvres fiscales douteuses¹⁰... Sans même prendre en compte que des armes ne participent jamais à la paix, la légalité d'un échange n'est pas une garantie que les armes ne seront pas utilisées dans des conflits inhumains.

Questions courantes et Idées reçues !

7. Comment sont réparties les ventes françaises ?

Réponse 7:

Pour l'année 2018, 50 % des ventes étaient en direction du Moyen Orient : Arabie Saoudite, E.A.U, Qatar¹¹. La France est le troisième exportateur d'armes dans le monde, après les États-Unis et la Russie. Les ventes ont totalisé plus de 9 milliards d'Euros en 2018¹². Ces ventes sont accompagnées de garanties d'entretiens des armements qui peuvent se poursuivre longtemps, y compris lorsque le pays ne correspond plus à nos critères d'évaluation¹³.

8. Les armes deviennent de plus en plus précises et donc moins dangereuses.

Réponse 8:

Les drones - aujourd'hui la méthode favorite d'exécution sans jugement de suspects - sont présumés être des armes de précision, mais sont loin d'être infaillibles . L'élaboration de moyens de haute technologie pour tuer à grande distance n'empêche pas les morts collatérales de centaines d'adultes et d'enfants¹⁴. Quand des personnes innocentes sont tuées, des habitations détruites et des foyers entiers forcés à l'exode, la colère et le conflit s'étendent. Selon un groupe de recherche d'Oxford, « la technologie des armes de guerre à distance est impossible à contrôler,, les drones seront utilisés en tant qu'engins explosifs improvisés aéroportés, simples, peu coûteux et efficaces»¹⁵.

Questions courantes et Idées reçues !

9. Heusement, l'Europe reste une garantie de paix y compris en dehors de ses frontières.

Réponse 9:

En 2019, les députés européens ont voté une extension massive du « Fond Européen de la Défense ». Son enveloppe sera multipliée par 22 fois, dans l'optique de financer des recherches pour des armements plus performants (comprendre, plus létaux), y compris des armes autonomes¹⁶. Ce premier pas vers une Europe armée de la « défense » est une corruption importante du concept de paix à l'origine du projet de l'Union européenne.

Sources:

1. Rapport 2019 au Parlement sur les exportations d'armements de la France, Ministère des Armées.
2. « Made in France », Disclose, <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/>
3. « Mon pays vend des armes », Anne Poiret, ed. Les arènes, 2019
4. Voir le travail de « Conflict Armament Research » : <https://www.conflictarm.com>
5. « If you want to stop gun violence, start with bullets » Joanna PEARLSTEIN, <https://www.wired.com/2013/02/ff-bullets-gun-violence/>
6. « Made in france » op.cit
7. Observatoire des armements, « Eurosatory, ventes d'armes : et si les députés jouaient leur rôle ? » <http://www.obsarm.org/spip.php?article307>
8. Anne Poiret, op. cit.
9. Groupe d'Information sur la Paix et la Sécurité, « Le commerce des armes : un Buisness comme un autre ? », 2019, Ed . GRIP, à commander sur « <https://www.grip.org/fr/bd-commerce-armes> »
10. Anne Poiret, Op.cit.
11. Rapport 2019 au Parlement sur les exportations d'armements de la France, Ministère des Armées.
12. European Network Against Arms Trade : <http://enaat.org>
13. Anne Poiret, Op.cit.
14. Voir par exemple l'enquête réalisée par « The bureau of investigative Journalism » : <https://www.thebureauinvestigates.com/stories/2014-01-29/leaked-official-document-records-330-drone-strikes-in-pakistan>
15. « The hostile use of drones by non-state actors against british targets», https://www.files.ethz.ch/isn/195685/Hostile%20use%20of%20drones%20report_open%20briefing_0.pdf
16. ENAAT, voir leur fascicule sur ce sujet : <http://enaat.org/wp-content/uploads/2019/05/ENAAT-Defence-Fund-flyer-FR.pdf>

Quelles actions pour s'engager contre le salon Euro Satory et les ventes d'armes ?

Liste proposée par Corentin Haldemann, de l'Église évangélique mennonite d'Ensisheim.

Prier

Penser aux organisations qui militent contre le trafic d'armes, pour les militants qui agissent sur le terrain.

Prier aussi pour nos dirigeants, que ce soit à l'Élysée, à l'Assemblée nationale, ou au Parlement Européen. Qu'ils puissent demander, exiger et mettre en pratique un meilleur contrôle sur ce commerce sinistre.

Prier enfin pour les victimes de ce trafic, celles et ceux qui meurent sous les balles et les bombes *made in France*.

S'informer, à différentes sources.

Trop souvent, les médias nous rapportent les voix d'un gouvernement qui a tout intérêt à ce que ce commerce reste secret et camouflé. Plusieurs mois durant, le ministère des armées a assuré qu'aucune arme française n'avait été utilisée au Yémen, avant qu'un média d'investigation (*Disclose*) ne révèle des documents prouvant que le ministère le savait depuis longtemps.

Il faut prendre le temps de croiser ses sources, chercher les reportages d'investigation fiables qui vont au fond de ce sujet, et qui nous permettent de mettre en perspective le discours officiel.

Écrire une lettre à son député : voir la proposition de courrier ci-après

Les députés représentent les Français au sein de l'Assemblée nationale, et ils se doivent de mettre sur la table les sujets qui préoccupent les Français. Pour les sensibiliser à la question souvent abstraite du commerce des armes, nous vous invitons à **participer à une campagne d'envoi de lettre** à votre député durant le mois de **mai 2020**, juste avant le salon Euro Satory. Vous trouverez dans ce dossier un courrier type que nous vous proposons d'envoyer à l'adresse de votre député que vous trouverez sur le site de l'Assemblée Nationale.

Culte commun / célébration commune à Strasbourg

Avec différents chrétiens de Strasbourg et alentours. Plus d'informations à venir.

Venir manifester devant le salon Euro Satory du 07 au 12 Juin à Paris.

Avec Stop Fuelling War

Marche, conférence, expo œuvres, témoignages de migrants et à la fin veillée interculturelle et interreligieuse pour la paix le vendredi 12 juin. Plus d'informations à venir et à trouver sur leur site : <https://stopfuellingwar.org/fr/>

Lettre à nos députés

Proposée par Daniel Goldschmidt, du Centre mennonite de Bellegarde. La série #Frencharms sur Arte révèle le rôle du salon Euro Satory, le rang de 3e vendeur d'armes au monde que revendique la France, le tout rendu possible par une absence criante de contrôle parlementaire de la politique du Gouvernement. Même aux USA, les ventes d'armes sont mieux contrôlées par le Congrès que chez nous. Face aux horreurs facilitées ou perpétrées grâce aux armes que fabriquent nos usines, nous vous suggérons d'écrire à vos députés et leur demander quel contrôle ils exercent sur les ventes d'armes illégales.

[les coordonnées des députés de votre circonscription figurent dans l'annuaire voxpublic, consultable à partir du lien https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=deputes&tri=nom_circo]

Modèle de lettre à écrire aux députés de votre circonscription.

M./Mme le/la député/e,

Par ce mot les soussignés veulent vous faire part de la préoccupation des membres de la communauté religieuse de qui n'approuvent pas la politique du Gouvernement en matière de ventes d'armes. Le 10 juillet dernier, la Ministre des armées a été auditionnée à l'Assemblée Nationale à propos des exportations d'armements de la France. Alors que le contrôle du Parlement sur les ventes d'armes est quasi inexistant dans l'Hexagone, des Députés demandent de nouvelles prérogatives. Nous ne savons pas si vous faites partie de ces Députés. Mais nous sommes en France dans une situation encore plus anormale qu'aux États-Unis où le Congrès américain, lui, a la possibilité de bloquer une autorisation d'exportation.

Dans notre pays, « *la décision d'exporter des matériels de guerre relève de la seule responsabilité du gouvernement : les demandes de licence sont signées par le premier ministre ou par délégation par le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), sur l'avis d'une commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG). Des opérations de contrôle a posteriori sont ensuite menées, sur place et sur pièces, par un comité ministériel, à raison d'une quarantaine de missions par an. Le document remis au Parlement, lui, ne constitue qu'un état des lieux de la politique d'exportation, que les organisations non-gouvernementales jugent incomplet. Chargé de plaider armes chez Amnesty International France, Aymeric Elluin souligne ainsi 'l'opacité' de la procédure de contrôle et 'l'étendue de ce qui n'est pas dit' : 'Les informations les plus importantes, sur les types et quantité de matériels, les destinataires et l'utilisation finale, ne sont pas dans le rapport.'* » (La Croix 10-07-2019)

On comprend dans ces conditions, que la situation révélée par les journalistes de *Disclose* contredit frontalement l'affirmation selon laquelle la France agit en respectant le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) adopté par l'Assemblée Générale des Nations unies en 2013 et ratifié en 2014, et la position commune de l'Union Européenne de 2008.

En septembre c'est la série #frencharms qui révélait de manière non équivoque sur Arte que des armes françaises sont utilisées contre les populations civiles au Yémen ; mais aussi au Cameroun, en République sahraouie, en Égypte, et ce en violation manifeste du Traité sur le Commerce des Armes cité plus haut.

Merci de faire état auprès de l'Assemblée Nationale de cette préoccupation croissante dans notre pays, et d'exercer votre rôle de contrôle sur l'activité de vente d'armes par le Gouvernement et du respect du traité TCA. À l'instar d'Aymeric Elluin, nous vous encourageons à « *changer de culture, vous emparer du sujet, devenir... spécialiste et interroger le gouvernement de manière permanente.* » Mr Elluin propose également que les données du Rapport soient actualisées « *tous les trois mois* » et que les commissions parlementaires publient un « *rapport contradictoire* ».

Avec nos messages respectueux

Signataires, membres de l'Église de ..., coordonnées

Proposition de collecte

Cette année, la Commission de Réflexion pour la Paix vous propose de destiner l'offrande du Dimanche pour la Paix à l'association Stop Fuelling War, qui vise à sensibiliser et lutter contre le commerce des armes en France, en particulier le salon de l'armement Euro Satory à Paris.



Why we must **STOP FUELLING WAR**

**Pourquoi il faut
CESSER D'ALIMENTER LA GUERRE**

Nous voulons tous et toutes de la sécurité et de sûreté, mais les réponses armées ne constitueront pas une réponse durable aux problèmes d'aujourd'hui. Nous avons besoin d'une nouvelle approche, pas de plus d'armement!

STOP FUELLING WAR est une association française créée en 2017 pour sensibiliser et lutter contre le commerce des armes en France et présenter des alternatives de consolidation de la paix aux réponses militaires. Elle s'appuie sur 20 ans de témoignages Quaker et est soutenue par un réseau de groupes pacifistes et antimilitaristes français et européens. Son objectif est de

« [...] jeter des ponts avec le secteur du commerce des armes et l'armée pour permettre une transformation de l'industrie de l'armement en réorientant les ressources axées sur la production d'armes vers la consolidation de la paix. [...] Les principes qui nous guident sont la paix, la justice, l'égalité, l'intégrité, le respect de l'environnement et la simplicité. Nous traitons avec respect les participants au salon de l'armement, en reconnaissant que nous avons tous besoin de sécurité et d'emploi. »



photos <https://stopfuellingwar.org/fr/>

Siège social : Centre Quaker International
114 rue de Vaugirard
75006 Paris
<https://stopfuellingwar.org/fr/>

Les offrandes recueillies sont à libeller à l'ordre de l'AEEMF et à envoyer à :

Philippe Graber, trésorier de l'AEEMF
3 chemin du circuit Eisen
Cidex 438A - 90340 CHÈVREMONT
philippe.graber@gmail.com
fixe 03 84 24 54 84 / port. 06 72 91 92 43

(Merci de mentionner : Dimanche pour la Paix 2020)

MERCI À VOUS !